



Déclaration de la délégation Force Ouvrière.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, 26 avril 2016, nous sommes grévistes. A l'appel de cinq organisations syndicales, et notamment de Force Ouvrière, les cheminots du GPF mais aussi des entreprises ferroviaires privées sont appelés à se mobiliser pour défendre leurs droits. Ils sont mobilisés pour refuser l'accord CCN sur l'organisation du travail proposé récemment par l'UTP dans cette instance. Il leur a suffi d'en prendre connaissance pour constater que ce texte est effectivement totalement inacceptable au même titre que le décret socle gouvernemental.

Oui, les dispositions reprises dans ce texte sont inadmissibles et nous réaffirmons notre refus de négocier ici quoi que ce soit sur cette base.

Nous avons fait le choix, dans cette commission mixte paritaire, de nous associer à la proposition d'un texte, et non pas simplement d'un cahier revendicatif porté par toutes les organisations syndicales. Nous assumons ce choix de négociation et ce, sur la base de notre revendication : **le décret socle doit être à minima le RH0077**. Nous ne participerons donc à aucune négociation qui serait imposée par le patronat dans cette commission.

Nous poursuivons notre combat, en appelant les cheminots comme l'ensemble des salariés de ce pays à la mobilisation par les grèves et les manifestations dès le 28 avril. En effet la période reste marquée par l'intransigeance du gouvernement dans sa volonté de voir s'imposer le projet de loi de destruction du droit du travail et des acquis sociaux de la ministre du travail . Nous considérons que ce projet de loi concernera tous les salariés et qu'il existe bien un lien direct entre celui-ci et le décret socle. Les cheminots l'ont bien compris et ils seront dans la rue avec l'ensemble des salariés pour gagner sur leur revendications pour un décret socle sur la base du RH077 et jusqu'au retrait inconditionnel du projet de loi travail.